

# FORMULAIRE LICENCE INDIVIDUELLE SAISON 2026/2027

PAYE par :

Ce formulaire doit être rempli, signé, accompagné du certificat médical  
et du questionnaire santé QS – SPORT et du règlement  
L'ensemble de ces documents doivent être conservés par le club

CHEQUE ☐  
ESPECE ☐  
VIREMENT ☐  
PASS SPORT ☐



## REGION GRAND-EST



Nom du club FFSA : Club Sport Adapté Epinal – CSAE - N° d'affiliation FFSA : 88/10

Identité et type de licence

Nom : ..... N° Licence FFSA : .....  
Nom de jeune fille : ..... Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐  
Prénom : ..... Nationalité : .....  
Né (e) le : ...../...../..... Département : ..... Commune de naissance : .....  
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....  
E-mail du licencié : ..... Téléphone : .....

- ☐ Licence Adulte – compétitive <sup>(1)</sup> 40 €  
☐ Licence Adulte – non compétitive <sup>(1)</sup> 40 €  
☐ Licence Jeune – compétitive <sup>(1)</sup> 35 €  
☐ Licence Jeune – non compétitive <sup>(1)</sup> 35 €  
☐ Licence Dirigeant <sup>(3)</sup> 40 €  
☐ Licence volontaire 11 €  
☐ Licence Entraîneur/Encadrant/bénévole ou professionnel <sup>(3)</sup> 40 €  
☐ Licence autres pratiquant <sup>(1)</sup> 40 €  
☐ Licence officiel, juge et arbitre <sup>(2) (3)</sup> 0 €

(1) Certificat médical obligatoire (adulte) et ou questionnaire de santé (mineur et renouvellement adulte)  
(2) Certificat médical obligatoire pour tous les officiels en sports collectifs et ski (hors officiels de table de marque).  
(3) Information des licenciés – contrôle de l'honorabilité : voir page 2 de ce formulaire.

Ce tarif comprend :

- La licence FFSA,
- La quote part Ligue Grand Est,
- La quote part CSAE (+ 5.15 €), dont arrondi RC +0.15 €)
- L'assurance RC qui est obligatoire (+ 0.85 €)

Date du certificat médical ou Questionnaire de santé :

\_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Médical

☐ Avec contre-indication ☐ Sans contre-indication  
Pratique en compétition ☐ OUI ☐ NON  
Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la FFSA, sont autorisés à prendre toutes décisions d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Autorisation de l'exploitation de l'image du licencié sur tous les supports de communication :

☐ OUI ☐ NON

Droit d'image

L'assurance Responsabilité civile (RC à 0,85 €) couvrant les activités physiques et sportives est obligatoire et a été ajouté directement au prix de la licence. L'assurance R.C ne couvre que les accidents causés aux tiers. La garantie « individuelle accidents » est facultative mais vivement recommandée (voir les informations en page 3).

|                             |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> B1 | <input type="checkbox"/> B2 | <input type="checkbox"/> B3 |
| + 1.00 €                    | + 3.25 €                    | + 8.20 €                    |

La classification des sportifs est OBLIGATOIRE pour toutes les LICENCES COMPETITIVES et doit être notifiée sur la licence.

CLASSE 2026/2027 : \_\_\_\_\_

Toute modification est à déposer au service licence : [licence@sportadapte.fr](mailto:licence@sportadapte.fr)

Classification

Je souhaite adhérer à la FFSA et pratiquer des activités sportives adaptées correspondant à mes choix. Je déclare également avoir pris connaissance du présent formulaire composé de 5 pages et j'en accepte ses conditions.

Date : \_\_\_\_\_

Signature du licencié ou son représentant légal